

# Appel à candidatures – Bourse de recherche Moses Mapesa

**Date limite: 31 juillet 2026**

## **1. Le Fonds pour le patrimoine mondial africain**

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) est une organisation intergouvernementale créée en 2006 par l'Union africaine et l'UNESCO pour soutenir la conservation et la protection efficaces du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle en Afrique. Son objectif principal est de répondre aux défis rencontrés par les États parties africains dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de 1972, notamment la sous-représentation des sites africains sur la Liste du patrimoine mondial et leur conservation et gestion insuffisantes. Le Fonds est devenu un centre de catégorie II sous l'égide de l'UNESCO en 2010, devenant ainsi un partenaire officiel de l'UNESCO. Le Fonds est hébergé par le gouvernement de la République d'Afrique du Sud, à la Banque de développement de l'Afrique australe, pour le compte du continent africain. Pour plus d'informations sur les activités de l'AWHF, consultez le site web [www.awhf.net](http://www.awhf.net)

## **2. La bourse de recherche Moses Mapesa**

Le AWHF a le plaisir d'annoncer la création de la bourse de recherche Moses Mapesa, destinée à soutenir les doctorants et les étudiants de master africains menant des recherches dans le domaine du patrimoine naturel et culturel. Cette bourse vise à promouvoir les travaux universitaires en apportant un soutien financier, notamment pour les activités de terrain, axées sur les sites du patrimoine mondial et les biens inscrits sur les listes indicatives nationales en Afrique. Grâce à cette initiative, l'AWHF souhaite renforcer l'engagement universitaire et former une nouvelle génération d'experts africains dédiés à la protection, à la conservation et à la gestion durable du riche patrimoine du continent.

## **3. Éligibilité**

Cet appel à candidatures est ouvert aux étudiants qui:

- a) Sont actuellement inscrits ou seront inscrits en 2027 en doctorat ou en master (Master 2 pour les pays francophones) dans une université africaine et mènent une recherche de thèse dans le domaine du patrimoine naturel ou culturel sur un site africain du patrimoine mondial ou inscrit sur une liste indicative nationale;
- b) Parlent couramment l'anglais, le français ou le portugais;
- c) Sont citoyens d'un État membre de l'Union africaine signataire de la Convention du patrimoine mondial de 1972.

[www.awhf.net](http://www.awhf.net)

#### **4. Subvention**

Le montant des subventions variera en fonction des propositions de recherche, avec une bourse maximale de cinq mille dollars américains (5 000, 00 USD). Les recherches sur le terrain doivent être menées dans un délai maximum de 9 mois à compter de la signature du contrat (mai 2027 à février 2028). La bourse soutiendra des projets de recherche axés sur les thèmes suivants liés à un site du patrimoine mondial ou à un site provisoirement inscrit en Afrique:

- a) Systèmes de gestion traditionnels (conservation),
- b) Gestion des risques et préparation en matière de patrimoine,
- c) Patrimoine dans les situations de conflit et d'après-conflit,
- d) Gestion et conservation du patrimoine,
- e) Patrimoine et changement climatique,
- f) Présentation et interprétation du patrimoine,
- g) Patrimoine et économie/entrepreneuriat,
- h) Patrimoine et développement durable,
- i) Promotion et sensibilisation au patrimoine,
- j) Patrimoine, cadres juridiques/policiers et droits de l'homme,
- k) Patrimoine, technologies numériques et intelligence artificielle,
- l) Patrimoine et authenticité
- m) Patrimoine, jeunesse et transmission intergénérationnelle des connaissances

Veillez noter que le sujet doit être lié aux sites du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/liste/>) ou aux sites inscrits sur la Liste indicative ([http://whc.unesco.org/fr/listes\\_indicatives/](http://whc.unesco.org/fr/listes_indicatives/)) en Afrique. Veuillez consulter les liens ci-dessus pour obtenir la liste des sites par pays.

#### **5. Conditions d'octroi de la subvention**

Si un étudiant bénéficie d'une bourse, il devra soumettre une description plus détaillée de ses recherches au début de la bourse (accompagnée d'une attestation d'inscription au diplôme) et, à la fin, un rapport final présentant les résultats de la recherche ou un mémoire/thèse, ainsi qu'un rapport financier. Tous les documents doivent être présentés en français, en anglais ou en portugais. Les projets doivent être impérativement mis en œuvre entre mai 2027 et février 2028 (dans un délai de **9 mois**). Veuillez noter que les étudiants qui ne terminent pas leurs recherches dans les délais contractuels seront tenus de rembourser la bourse à l'AWHF.

#### **6. Dossier de candidature**

Tous les candidats doivent soumettre le dossier de candidature suivant:

- a) Le formulaire de candidature dûment rempli (co-signé par le directeur de thèse),
- b) Une lettre de motivation du candidat (1 page maximum),
- c) Un curriculum vitae actualisé du candidat (2 pages maximum),

[www.awhf.net](http://www.awhf.net)

- d) Une attestation d'inscription aux cours et/ou une lettre d'admission d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'une université,
- e) Un projet de recherche (2 pages maximum) comprenant les éléments suivants:
  - i. Nom complet, université d'affiliation, pays, niveau d'études, titre de la recherche et site du patrimoine mondial ou site provisoirement inscrit associé,
  - ii. Description de la recherche (but/objectifs, question(s) de recherche, pertinence, importance, justification, portée et résultats attendus),
  - iii. Méthodologie de recherche (approche, calendrier, analyse),
  - iv. Bibliographie,
  - v. Budget (indiquer les fonds provenant de toutes les sources, en précisant spécifiquement les travaux de terrain pour lesquels cette subvention serait destinée, avec justification de leur nécessité).
  - vi. Budget incluant les sources et les montants des fonds de soutien, le cas échéant.

Les candidatures incomplètes et les candidatures qui ne répondent pas à toutes les exigences énoncées ci-dessus ne seront pas prises en considération.

## **7. Procédures de candidature**

- a) Le formulaire de candidature (versions anglaise, française et portugaise) peut être téléchargé sur le site Web de l' AWHF [www.awhf.net](http://www.awhf.net)
- b) Les candidatures dûment remplies doivent être soumises via le lien de candidature à la bourse Moses Mapesa [Moses Mapesa Grant 2026/27 Application Link](#) avant la date limite. Aucune copie papier ne sera acceptée.

## **8. Date limite de soumission**

La date limite de soumission est fixée au **31 juillet 2026 à minuit** (heure d'Afrique du Sud). Cependant, les candidats sont vivement encouragés à soumettre leurs propositions avant la date limite. **Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas prises en considération.**

## **9. Processus d'évaluation et de sélection**

Un comité de sélection interdisciplinaire et interrégional examinera les candidatures. Les éléments suivants seront pris en compte lors de la sélection:

- a) L'éligibilité du candidat,
- b) Le dossier de candidature complet (formulaire de candidature, CV, lettre de motivation, relevé de notes ou inscription actuelle et proposition de recherche complète),
- c) La qualité et la pertinence de la recherche proposée,
- d) L'équilibre entre les sexes, les langues et les zones géographiques.

[www.awhf.net](http://www.awhf.net)

## **10. Décision finale et notification**

Tous les candidats seront informés du résultat d'ici le **29 janvier 2027**. Pour toute question concernant le processus de candidature, veuillez contacter le Fonds pour le patrimoine mondial africain, 1258 Lever Road, Headway Hill, Midrand 1685 Afrique du Sud, Tél: +27 11 313 3523, Email: [info@awhf.net](mailto:info@awhf.net) (avec copie à [lungelod@dbsa.org](mailto:lungelod@dbsa.org)).



[www.awhf.net](http://www.awhf.net)

